- Annonce recrutement stagiaire en contentieux des affaires du 13 mai au 18 octobre 2024

Le Cabinet d'avocats d'affaires LEXCO (www.lexco.fr), réunissant une quinzaine d'avocats disposant chacun d'une forte expertise dans les différents domaines du droit des affaires, recherche un stagiaire, idéalement élève-avocat, pour une période allant de mai à octobre 2024 (les périodes de stage restant toutefois flexibles).

Au sein de l'équipe d'avocats en charge des problématiques contentieuses et précontentieuses du cabinet, vous aurez pour mission de les assister :

- En procédant à des recherches juridiques ;
- En participant à la mise en place de la stratégie précontentieuse ou contentieuse du dossier ;
- En rédigeant des actes judiciaires (assignation, conclusions…).

L'activité contentieuse du cabinet est exclusivement dédiée au droit des affaires et porte sur des problématiques juridiques variées : baux commerciaux, droit commercial, droit des sociétés, droit bancaire, droit des assurances, droit de la construction, conflit d'associés, droit de la distribution, droit des contrats, procédure collective.

Le profil recherché est le suivant : issu(e) d'une formation de 3°cycle en droit des affaires, vous avez réalisé au cours de votre cursus de précédents stages au sein de cabinets d'avocats spécialisés en droit des affaires et, plus particulièrement, en contentieux des affaires.

Vous y avez acquis de bonnes capacités rédactionnelles, une bonne compréhension des enjeux juridiques du droit des affaires ainsi qu'une maîtrise de la procédure civile.

Votre profil correspond-t-il ?

Nous vous invitons à nous envoyer votre CV et votre lettre de motivation aux adresses suivantes :

lexco@lexco.fr ou fanny.penche@lexco.fr